

La Gazette des Comores

Paraît tous
les jours sauf
les week-end

Quotidien Indépendant d'Informations Générales

23^{ème} année - N° 4233 - Jeudi 20 Octobre 2022 - Prix : 200 Fc

PRISE EN CHARGE DU DIABÈTE CHEZ L'ENFANT :

Les services pédiatres formés sur le type 1



Des agents formés sur
le diabète chez l'enfant.

22 agents du personnel de santé des services de pédiatrie exerçant dans les hôpitaux de référence des trois îles sont outillés sur la prise en charge de l'enfant et l'adolescent ayant un diabète de type 1. Cette formation organisée par Expertise France et l'ONG Santé-diabète a pour but de renforcer les capacités de ces agents en la matière.

Expertise France et l'ONG santé Diabète ont organisé la deuxième session de formation des personnels de santé des services de pédiatrie exerçant dans les hôpitaux de référence des trois îles sur la prise en charge de l'enfant et

l'adolescent ayant un diabète de type 1. Cette formation de quatre jours (du 17 au 20 octobre), permet de former les professionnels chargés de déployer cette prise en charge à savoir les médecins spécialistes et infirmières de diabétologue pédiatrique. Trois formateurs internationaux, un médecin endocrinologue de l'hôpital du Mali à Bamako, un médecin pédiatre-diabétologue et endocrinologue et une infirmière puéricultrice - référente diabétologie du CHU de La Réunion (France) ont été déployés pour assurer cette formation.

LIRE SUITE PAGE 3

Prières aux heures officielles Du 11 au 15 Octobre 2022

Lever du soleil:

05h 43mn

Coucher du soleil:

18h 05mn

Fadjr : 04h 30mn

Dhouhr : 11h 57mn

Ansr : 15h 20mn

Maghrib : 18h 08mn

Incha : 19h 22mn



SURVEILLANCE SANITAIRES AUX FRONTIÈRES :

Sommes-nous à l'abri ?

Face aux menaces d'épidémies qui circulent chez nos voisins, la surveillance sanitaire au niveau des frontières reste encore défaillante. Pourtant, le pays se dit à l'avant-garde contre la menace à Ebola, qui sévit actuellement en Ouganda.

Le gouvernement à travers le ministère de l'intérieur avait annoncé le renforcement du contrôle sanitaire au niveau des frontières dès la semaine dernière suite à l'alerte maximale de la Tanzanie, pays voisin, face au virus Ebola qui sévit en Ouganda. À l'aéroport international Moroni prince Said Ibrahim, cette surveillance sanitaire se fait à l'aveuglette. En effet, d'après nos informations, le contrôle sanitaire ne semble pas fonctionner de manière stricte, car l'équipe envoyée par le ministère de la santé à l'aéroport est en quelque sorte mise à l'écart. Et ce, malgré la flambée des cas de covid-19 et la menace d'autres épidémies dans la région comme la variole du singe ou Ebola.

Les passagers ne sont pas contrôlés systématiquement par l'équipe sanitaire sur place. Il est impossible à l'heure actuelle de savoir qui fait quoi. Une situation qui devrait interpeller nos autorités sanitaires surtout après leur passage à l'aéroport en vue de voir les possibilités du renforcement du dispositif. Mais de quelles dispositions sanitaires parlent-elles ? D'après une source autorisée, sur les dispositions entreprises, seule la fiche sanitaire fonctionne encore. « À bord, les hôtesses donnent la fiche sanitaire que les passagers doivent remplir. Ces fiches sont remises à la police des frontières (PAF). Cette dernière les remet ensuite aux agents sanitaires de l'aéroport », confie notre interlocuteur. Quant à la prise de température ou une possibilité de détecter des signes symptomatiques, ils sont quasi impossibles, puisque les 5 agents sanitaires restent cloués entre 4 murs dans un local de l'aéroport.

A quoi sert l'équipe sanitaire si cette dernière ne peut plus travailler à la réception. Pourtant le règlement

sanitaire international dont l'Union des Comores est signataire, exige aux Etats membres une attention particulière au niveau de leurs points d'entrée dans le but d'éviter ou ralentir une propagation d'une potentielle menace de santé publique. Donc une disposition de capacités minimales de surveillance, en continu et d'action pour faire face à des risques sanitaires pouvant se propager par les moyens de transport est très important. D'où le rôle de la surveillance à l'aéroport. Alors comment détecter, répondre à la surveillance sanitaire et prévenir la dissémination des vecteurs, si cette équipe ne peut même pas faire une prise de température ? Joint par La Gazette des Comores, le directeur général de la santé qui est actuellement en déplacement a promis de revenir sur ce sujet.

Rappelons que l'Organisation mondiale de santé (OMS) a fait état mercredi 12 octobre dernier, de 54 cas confirmés et 20 probables de virus à Ebola, avec 39 décès, et 14 personnes rétablies, alors que la capitale Ougandaise, Kampala, a



Image d'illustration

enregistré son premier décès dû au virus Ebola. Et pour éviter une propagation dans les pays limitrophes, une réunion d'urgence de haut niveau a eu lieu mercredi dernier à Kampala réunissant des ministres de la Santé de 11 pays africains pour discuter de la collaboration transfrontalière en matière de préparation et de riposte. « Selon l'OMS, l'objectif de cette réunion est de renforcer et d'améliorer la collaboration et

la coordination pour la préparation et la réponse transfrontalières à l'épidémie d'Ebola et à d'autres urgences de santé publique », lit-on dans l'Onu info. Il est temps que le pays se réveille enfin en mettant les bouchées doubles sur le renforcement de la surveillance sanitaire. Car jusqu'à preuve du contraire, la seule arme que nous disposons est la prévention.

Andjouza Abouheir

ALLIANCE SOLAIRE INTERNATIONALE :

Les Comores à New Delhi pour la 5ème Assemblée de l'ASI

La 5ème Assemblée Générale de l'Alliance Solaire Internationale se déroule à New Delhi du 17 au 20 octobre. Et l'Union des Comores a pris part à cet événement, représentée par Le Directeur de cabinet du Ministre de l'Energie, de l'Eau et des Hydrocarbures Abdallah Moumini et de l'Expert en Énergie solaire, Point focal en Union des Comores, Omar Msoma.

Sur invitation de la présidence indienne de l'ISA, l'Union des Comores participe à la 5ème Assemblée Générale de l'Alliance Solaire Internationale qui a ouvert ses travaux, mardi 18 octobre dernier, à New Delhi, capitale de l'Inde. Notre pays est représenté par le directeur de cabinet du ministre de l'énergie Abdallah Moumini et de l'expert en énergie solaire, Point focal Omar Msoma. Organisée chaque année à la même période, cet événement phare, rendez-vous important des acteurs du secteur de

l'énergie solaire mondial, a réuni des centaines de participants venus de tous les continents et composés entre autres des délégations ministérielles, particulièrement des ministres de l'énergie des 110 pays membres et signataires de l'ISA, des hauts fonctionnaires de diverses institutions internationales, régionales et nationales, des chefs d'entreprises, des investisseurs, des experts ainsi que des membres de la société civile.

Plus d'une trentaine de points étaient inscrits à l'ordre du jour de cette 5ème édition dont notamment les rapports d'activité pour l'année écoulée, les modifications majeures du règlement intérieur de ladite Assemblée, ses perspectives d'avenir, son plan d'action et son budget pour l'année 2023, la prise en compte de la question genre ainsi que l'élection de son président et de son coprésident. Après les déclarations de vision de l'Inde et de la France et à l'issue d'un vote, les deux pays cofondateurs de l'Alliance ont été

reconduits respectivement à la présidence et à la coprésidence de l'Assemblée de l'ISA pour un mandat de 2 ans.

Par ailleurs, la délégation comorienne va lancer les discussions sur le programme des projets solaires de démonstration, dont le poste de santé de Bangoi Kouni et de Ivembéni à Ngazidja ont été désignés comme bénéficiaires et le programme de pompage Solaire, dont 3 sites ont été choisis dont un site dans le Wachili, un site dans le Domba et

un autre à Moroni. Sans oublier qu'une étude sur les toitures solaire d'une capacité de 2 Mégawatt (MW) est déjà lancée pour identifier la capacité de notre pays à recevoir une énergie solaire plus précisément sur les bâtiments administratifs et les centres de santé sans exception.

A noter que l'ASI siégeant à New Delhi et dirigée par l'indien Ajay Mathur est une initiative conjointe lancée par l'Inde et la France lors de la COP 21, aux fins d'un effort inédit en faveur de l'é-

nergie solaire. Pour rappel, l'Assemblée Générale de l'ISA se réunit chaque année au cours de laquelle les représentants des pays membres de l'ISA exercent leurs votes pour prendre toutes les décisions nécessaires, en présence de participants sans droit de vote, y compris des observateurs, des potentiels pays membres, des organisations partenaires et des invités spéciaux.

Ibnou M. Abdou



COOP-CA MECKMORONI

Société coopérative avec Conseil d'Administration MECK-MORONI
B.P 877, Moroni Route de la Corniche, Ngazidja - Union des Comores
Tel: (+269) 773 27 28 / (+269) 773 82 83

Avis de recrutement

Direction Exécutive Meck-Moroni
Sce. Ressources Humaines

vités, les compétences, l'expérience, les pièces à fournir et les qualifications requises.

La MECK-Moroni est une coopérative d'épargne et de crédit à but non lucratif dont l'objectif est la lutte contre la pauvreté en favorisant l'inclusion financière des plus modestes. Elle apparait aujourd'hui comme le leader de la finance solidaire en Union des Comores. En effet la Meck-Moroni a connu au cours des dernières années une croissance soutenue, portée par une proximité culturelle et géographique, une gouvernance démocratique et transparente, et des produits simples et accessibles au plus grand nombre. Dans le cadre du renforcement de son personnel, la Direction Exécutive de la Meck Moroni recrute sur concours :

- 01 Ingénieur(e) Informatique
- 01 Auditeur-trice Interne
- 01 Contrôleur(e) permanent
- 01 Chargé(e) d'études
- 01 Chargé(e) d'affaires Finance Islamique

Les avis de recrutement détaillés sont consultables sur www.meck-moroni.org/opportunités et sur la page Facebook Meck Moroni Officiel. Ils précisent les acti-

Dépôts des dossiers :

Les dossiers des candidatures doivent être adressés à la Directrice Exécutive, sous pli fermé portant la mention : « Recrutement + (poste à pourvoir) Exemple : « Recrutement Contrôleur Permanent »

**** Date limite** le mercredi 02 novembre 2022 à 14h00mn

**** Lieu :** Service Administratif/Ressources Humaines de la Meck-Moroni

• Direction Exécutive de la Meck Moroni – Hankounou **Tel : 773 27 28**

N.B

- Tout dossier incomplet ou déposé après la date limite ne sera pas examiné.

- Tout dossier déposé ne pourra nullement être retiré.

- Toutes les étapes de sélection vont se dérouler aux Comores.

- Seuls les candidats retenus seront contactés.

- Les candidats doivent être de nationalité Comorienne.

PRISE EN CHARGE DU DIABÈTE CHEZ L'ENFANT :

Les services pédiatres formés sur le type 1

Suite de la page 1

Le médecin pédiatre-diabétologue Houdon Laure a expliqué que l'objectif de la formation est de former les professionnels des Comores à la prise en charge du diabète de type 1 chez l'enfant. C'est un diabète très spécifique qui nécessite la prise en charge et un travail en équipe entre médecin et infirmier pour apprendre à gérer cette pathologie. Durant ces quelques jours, tout se passe dans l'échange et la motivation des participants qui ont des connaissances solides pour mettre en place les choses et cela se passe avec le soutien de l'ONG Santé diabète, qui

va pouvoir mettre à disposition des outils pour ces équipes à travers le programme "life for a child" pour distribuer de l'insuline aux enfants à qui, on doit découvrir un diabète. « Nous sommes en train d'apprendre ensemble à pouvoir utiliser cette insuline comme il faut et faire de l'éducation thérapeutique à prendre aux parents à savoir utiliser l'insuline pour leurs enfants », avance-t-elle.

La formation est la base et elle permet d'avoir tous les messages sur comment mettre l'éducation thérapeutique. Une chose que les participants vont travailler en groupe par centre de chaque hôpital, médecin et infirmière pour pouvoir répondre

aux questions. « Ce qui est important c'est de sensibiliser la population sur le diabète de l'enfant. Ce type de diabète est différent de celui de l'adulte. Un enfant peut avoir un diabète. Et le seul traitement qu'il faudra c'est l'insuline, elle permet à l'enfant de vivre. Un enfant peut avoir un diabète quand son corps arrête de fabriquer de l'insuline. Si cet enfant ne reçoit pas cette insuline, il ne pourra pas vivre », montre-t-il. Et d'ajouter : « Parmi les signes du diabète chez l'enfant, c'est lorsque il fait pipi plus que d'habitude, boit beaucoup dans la nuit, vomit, maigrit et fatigué. Il faut vraiment accorder de l'attention à ces signaux afin de le diagnosti-

quer le plus tôt ».

De son côté, la cheffe de projet offre de soin de l'ONG Santé diabète Rachmat Attoumane a montré que cette session englobe 22 participants, des médecins et infirmiers d'El-Maarouf, de Mohéli et d'Anjouan. « Nous avons l'initiative "life for a child" du programme (LFac), déjà en cours depuis deux semaines. Ce programme permet de mettre à disposition de tous les enfants atteints du diabète de type 1, le traitement vital de leur maladie (insulines ainsi que les outils de surveillance, bandelettes glycémiques, etc.) et d'accompagnement comme le document d'information familles et soignants, etc.

», explique-t-elle, tout assurant qu'il y a une dynamique qui s'est créée depuis quelques années où la population s'intéresse un peu plus à la maladie auprès des acteurs concernés.

Pour mémoire, cette formation s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des activités du projet de renforcement de la coopération régionale en santé en Union des Comores (projet Coreg) financé par l'AFD. Ce projet fait partie des différents projets de la coopération du plan de développement France-Comores.

Andjouza Abouheir

AFFAIRE MBENI :

Le parti Orange a réuni les formations politiques

Suite aux événements tragiques qui ont eu lieu à Mbeni mercredi dernier, le parti Orange a invité hier mercredi 19 octobre, les formations politiques de tous bords ainsi que des personnalités politiques pour une réunion de réflexion et de concertation, afin d'éviter une telle situation dans l'avenir.

Le parti Orange ne jette pas des fleurs à la ville de Mbeni d'avoir agi à l'encontre de l'arrêté du ministère de la fonction publique en charge des affaires islamiques interdisant le Maoulid dans la journée, mais condamne en retour l'intervention musclée de la force de l'ordre causant des dégâts matériels et des blessés. C'est pourquoi le parti de l'ex ministre de l'intérieur

Mohamed Daoudou a invité hier mercredi 19 octobre 2022, les formations politiques de tous bords ainsi que des personnalités politiques pour une réunion de réflexion et de concertation, afin d'éviter une autre situation dramatique dans l'avenir.

« Ce n'était pas normal pour Mbeni de s'opposer à l'arrêté du ministre. La ville devait le respecter en faisant le Maoulid la nuit, le samedi ou dimanche comme c'est mentionné dans l'arrêté. Mais la manière dont la force publique a été utilisée pour stopper la cérémonie religieuse était très excessive. Nous déplorons les événements qui ont eu lieu à Mbeni la semaine dernière », avance Mohamed Toiaanmou porte-parole du parti Orange. Selon lui, il y avait beaucoup de solutions pour arrêter la cérémonie que l'utilisation



des armes à feu qui a causé pas mal de dégâts et des blessés. « Il aurait été mieux de faire la médiation avec les autorités locales dont les maires

et les préfets pour trouver une solution sans causer de problème », poursuit-il.

Et d'ajouter : « Nous regrettons

tous ce qui s'est passé à Mbeni. Nous avons jugé nécessaire d'appeler les partis, pour que chacun puisse donner son avis et ses idées pour éviter une telle éventualité dans l'avenir. Le débat était très constructif et les partis politiques et les personnalités politiques qui ont répondu présents ont condamné les actes passés à Mbeni », précise-t-il.

À travers la réunion, les partis politiques ont convenu d'aller voir les autorités gouvernementales, pour échanger pour que la ville de Mbeni retrouve la paix et la vie normale. « Nous allons faire en sorte aussi que les jeunes incarcérés soient libérés mais aussi de trouver une solution pour que la paix règne dans la ville de Mbeni », conclut-il.

Nassuf Ben Amad

DROIT DES AFFAIRES :

L'Ohada fête ses 29 ans d'existence

Les Comores, à l'instar des 17 pays membres, ont célébré le 29^e anniversaire de l'Ohada. L'événement a été marqué par une séance d'échange entre le bâtonnier du bureau de Moroni, la secrétaire permanente de la Cacom, des juristes et des étudiants. Ce fut l'occasion pour ces futurs cadres du pays d'en savoir un peu plus sur le droit Ohada, surtout son rôle.

L'Ohada (Organisation pour l'harmonisation du droit des affaires en Afrique) a fêté ses 29 ans le lundi 17 octobre dernier à Moroni. À cette occasion, la cour d'arbitrage des Comores (Cacom), en partenariat avec la chambre de commerce, le club académique des juristes, a organisé une séance d'échange à l'Institut universitaire de technologie (IUT). Ce fut l'occasion pour ces futurs cadres du pays d'en savoir un peu plus sur le droit Ohada, surtout son rôle. Tout au long de la cérémonie, 5 étudiants ont été honorés pour être sortis majors

du concours organisé par la Cacom. « L'initiative est venue d'un besoin. On s'est rendu compte qu'il y a une problématique sur la sensibilisation et la promotion du droit Ohada et aussi les actes uniformes de l'Ohada, comme celui de l'arbitrage et celui de la médiation. Mais, en fait quand j'utilise ces deux là, j'ai aussi l'opportunité d'utiliser les autres. Je me suis rendu compte aussi que les pra-

ticiens comme les justiciables aux Comores ont aussi un problème pour maîtriser ces droits, alors qu'ils leur sont applicables à longueur de journée et dans leur vie quotidienne. Donc, on a jugé nécessaire pour la première fois de célébrer cet anniversaire, en faisant la promotion de ce droit qui est le nôtre puisque on est dedans », explique Sitty Karima Mohamed, la secrétaire permanente

de la Cacom.

Selon elle, les étudiants doivent bien le comprendre afin de pouvoir l'appliquer dans l'avenir. « C'est une première, mais concernant les étudiants, au niveau de la Cacom on a déjà eu à intervenir dans leur classe à l'universitaire pour expliquer ce que cela veut dire l'arbitrage et la médiation. Et les jours prochains, il y aura des activités récréatives afin de bien les former. Étant donné que c'est la première fois, nous allons essayer de sensibiliser, inculquer à ces étudiants le droit Ohada », avance-t-elle, avant d'ajouter que « c'est à la suite d'un concours qu'on avait organisé, on s'est rendu compte que les enfants ne connaissent pas le droit Ohada ».

De son côté, Me Mohamed Abdoulwahabi a montré que le choix du lieu pour célébrer l'anniversaire n'est pas anodin. « Nous ne pouvons pas faire autrement, car l'Ohada est avant tout un droit et ça s'apprend à l'université. C'est aussi une pratique, une formation continue et c'est toujours à l'université.

L'université nous a fait un grand plaisir de nous accueillir dans ses locaux pour célébrer cette journée. C'était l'occasion pour ces futurs cadres du pays de comprendre l'Ohada », dit-il.

Pour rappel, le système juridique et judiciaire de l'Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires (OHADA) est créé par le traité de Port-Louis du 17 octobre 1993, puis révisé le 17 octobre 2008 au Québec (Canada). C'est est une organisation internationale de plein exercice, avec une personnalité juridique internationale, qui poursuit une œuvre d'intégration juridique entre les pays qui en sont membres. Elle regroupe aujourd'hui 17 États y compris les Comores et compte à son actif dix actes uniformes déjà entrés en vigueur dans les États-membres. Son objectif est la facilitation des échanges et des investissements, la garantie de la sécurité juridique et judiciaire des activités des entreprises.

Nassuf Ben Amad



RENCONTRE MINISTÈRE DES FINANCES/ BANQUE ISLAMIQUE :

Le futur CHU El-Maarouf au menu des échanges

Une rencontre entre le cabinet du ministère des finances et une mission de la Banque Islamique, a eu lieu jeudi 13 octobre dernier. Plusieurs projets étaient au menu des discussions, dont la construction du centre hospitalier universitaire national El-Maarouf et le programme pays triennal.

En attendant l'arrivée d'une délégation de la Banque islamique prévue en début d'année prochaine pour signature des conventions au sujet du chantier d'El-Maarouf, les discussions se poursuivent entre les autorités et des partenaires financiers présents dans le pays plus particulièrement la Banque islamique. La construction du centre hospitalier universi-

taire national El-Maarouf est un projet qui tient à cœur le gouvernement en vue de renforcer le secteur de la santé, un des objectifs pour atteindre l'émergence à l'horizon 2030.

Jeudi dernier, le cabinet du ministère des finances a rencontré une mission de la banque islamique de développement. Selon le service de communication du ministère des finances, la mission a pour objectif de procéder à l'évaluation du projet CHU El-Maarouf démarré en 2018 et consistant en la reconstruction et l'agrandissement de l'hôpital afin qu'il devienne un centre hospitalier de référence. Des discussions ont également eu lieu pour faire le point sur le programme-pays triennal 2023-2025.



Ministère des finances et Banque Islamique.

Lors de la rencontre, les représentants du ministère des Finances ont saisi l'occasion pour exprimer leur gratitude à la Banque Islamique pour son appui à l'élaboration et à la mise en œuvre des différents projets au nom du gouvernement comorien qui s'inscrivent dans le cadre du

développement de l'Union des Comores. De son côté, la mission de la BID a réaffirmé son engagement de toujours soutenir le pays dans des projets communautaires visant à améliorer la vie quotidienne des Comoriens.

Pour rappel la construction du CHU est un projet dont le financement global est estimé à 26 milliards 900 millions de francs comoriens (soit environ 54,5 millions d'euros). Le projet est déjà en phase de finition et la Banque mondiale finance les travaux de carrelages à hauteur de 25 millions tandis que la Banque islamique consent à s'engager sur le financement des équipements et des ressources humaines.

Kamal Gamal

AGRICULTURE

La provende, un obstacle majeur au développement de l'aviculture

En plus des dégâts causés par un simple retard de la cargaison de provende dans le pays, les taxes prélevées dans les ports et aéroports ne facilitent pas l'épanouissement de ce secteur. Le Ministre de l'environnement, de la pêche et de l'agriculture Houmed Msaidié, lors de sa visite à Mohéli vendredi dernier, s'est rendu à Djoiezi dans l'entreprise EAM (entreprise agricole de Mohéli) spécialisée dans l'élevage et qui arrive à produire 4000 poussins par mois. La seule difficulté rencontrée par la jeune entreprise c'est la provende. Le Ministre a promis d'y apporter une solution.

Lors de sa visite à Mohéli avec le chef de l'État vendredi dernier, le Ministre de l'environnement, de la pêche et de l'agriculture Houmed Msaidié, s'est rendu à Djoiezi dans l'entreprise EAM, créée en 2019 et qui

se focalise dans la production des poussins. Accompagné de l'ex-directeur de la production Chamsidine Abdallah Moilim, le Ministre a voulu évaluer les travaux effectués par les éleveurs de poussins afin de voir comment pouvoir apporter sa contribution pour améliorer la qualité de la production.

Cette jeune entreprise de Mohamed Elhad Assane importe des œufs de l'étranger avant de le mettre dans un incubateur qui a coûté plus de 3 500 000 francs comoriens. Un expert du domaine est dépêché depuis la Tanzanie pour superviser les travaux durant toute la période de couvain qui dure en moyenne 21 jours, avant l'éclosion des poussins. « Par mois nous arrivons à produire jusqu'à 4000 poussins. À maturité chaque poule pèse jusqu'à 5kg, soit un total de 20 000 kg de poules par mois » nous explique Chamsidine Abdallah Moilim.

Cependant l'achat de la provende et les taxes aéroportuaires y afférentes constituent le principal obstacle à cette activité d'aviculture. « Chaque mois nous livrons des commandes de poules venant des autres îles. Nos frais de dédouanement s'élèvent à zéro Franc mais nous sommes contraints à payer des taxes qui vont jusqu'à 35 000 fc à l'APC pour faire passer la tonne de provende. Avec ce système parfois on accumule du retard pour recevoir cette nourriture. Cela a des conséquences car on enregistre des pertes liées à la production », regrette l'ancien directeur de la production Chamsidine Abdallah Moilim avant de solliciter auprès du Ministre son appui technique pour augmenter les activités de production de poules dans l'île.

Houmed Msaidié a promis de prendre cette problématique au sérieux pour faciliter l'épanouissement

des micros entreprises. « Après cette visite je vais discuter avec le Ministre des Finances, les autorités douanières pour réduire sinon annuler ces taxes car le secteur de l'élevage connaît toujours des difficultés d'acheminement des

prévisions puisqu'aux Comores on ne produit pas de provende » dit le Ministre. Il est à noter qu'à Mohéli près de 100 poulaillers sont mis en place, dont la majorité tenus par des jeunes. Malheureusement la pro-

ductivité de volaille reste toujours très faible. Ce qui nécessite une réflexion dans ce secteur pour réduire les importations des produits carnés dans le pays.

Riwad



AC CCF

OCTOBRE ROSE

PENDANT 1 MOIS, MOBILISONS-NOUS

Du 1 OCT au 5 NOV 2022

1er Octobre	Conférence de presse de lancement - Hotel le Retaj / Moroni
Du 3 au 7 Octobre	Tournée Ambulance Rose / Ngazidja
Du 5 Oct au 5 Nov	Dépistage à prix réduit - Ndzuanani / Ngazidja
8 Octobre	Journée Sport - Alliance française / Moroni
29 Octobre	Gala Rose - Hotel le Retaj / Moroni
5 Novembre	Marche Rose de Clôture / Moroni

BASKETBALL AFRICA LEAGUE :

Djabal Basket en route vers la BAL

Le représentant du Basket comorien s'est envolé dimanche dernier pour Antananarivo où il doit prendre part à la phase de qualification (21-23 octobre) de la Basket-ball Africa League.

C'est la compétition phare des clubs en Afrique et prendre part c'est le rêve de tout club qui se respecte. En attendant de recevoir un jour le tournoi de qualification qui se déroule dans les différentes zones de la Confédération Africaine de Basket-ball, c'est à Antananarivo que les champions des Comores ont posé leurs valises pour aller chercher une place de qualification pour le deuxième tour des qualifications de la BAL. C'est donc dans la capitale de l'Imerina que les clubs qualifiés pour prendre part à la phase éliminatoire de la BAL dans le groupe D, zone Est se retrouvent. Notre équipe championne, Djabal Basket se trouve déjà sur place où elle a commencé déjà à s'entraîner à l'image des autres participantes. Au départ, 6 clubs étaient attendus dans la capitale Malgache pour ce grand événement du Basket continental. Au final c'est 4 clubs qui ont répondu présent.

L'équipe hôte de la compétition,

le Club Omnisport de la Police Nationale (COSPN), ce club trois fois champion (2018, 2021, 2022) Madagascar aura la lourde tâche de défendre ses chances à domicile face à des réels prétendants dont le champion Kenyan, le Kenya Porth Authority. Cinq fois (2014, 2016, 2017, 2018, 2021-2022), le champion Kenyan reste l'épouvantail à battre surtout par rapport à son expérience dans les compétitions de clubs en Afrique. Pour défendre les chances de la zone Océan Indien, les Malgaches ne seront pas seuls. Ils seront accompagnés des mauriciens de Roche-Bois Warriors dont c'est sa deuxième participation aux phases éliminatoires de la Basket-ball Africa League après celle de 2021. Le quatrième de ce tournoi n'est rien d'autre que le champion des Comores, Djabal Basket.

Novice de la compétition, le club d'Ikoni n'en a pas moins les dents longues. Son ambition est d'être qualifiée pour le deuxième tour des qualifications qui se tiendra au mois de décembre. L'équipe 4 fois championne des Comores fera quelque soit le résultat final un bon ambassadeur de notre sport. Pour ce déplacement dans la capitale Malgache, l'Etat par et à travers le

ministère de la jeunesse et sports était d'un apport décisif qui a permis de débloquer une situation que d'aucun croyait inextricable. Les 5 millions sortis par le ministère a permis aux joueurs et aux accompagnés de payer les billets pour faire le voyage à temps.

A travers sa convention avec la Fédération Comorienne de Basketball, Telma Comores a été aussi soutenu et a joué un rôle décisif à

l'accomplissement de ce voyage. Dès leur arrivée, les ambassadeurs comoriens ont entamé les entraînements au palais des sports de Mahamasina. Pour son entrée en lice, le champion des Comores fera face au COSPN pour ce qui sera le duel de l'océan indien le 21 octobre à partir de 17h. Le lendemain, les verts d'Ikoni croiseront le fer avec les kenyans de Porth Authority avant de finir la compétition le 23

octobre contre les kenyans les autres représentants de région océan indien, les mauriciens de Roche Bois toujours au palais des sports de Mahamasina.

AS Badraoui

Date	Match 1	Match 2
21 VEN.	KPA 15h00	ROCHE BOIS 17h30
22 SAM.	DJABAL 15h00	ROCHE BOIS 17h30
23 DIM.	ROCHE BOIS 15h00	KPA 17h30

La Gazette des Comores
Fondateur et Directeur général
 Saïd Omar Allaoui
Directeur de la publication
 Elhad Saïd Omar
Rédacteur en chef
 Mohamed Youssouf
Secrétaire de rédaction
 Toufè Maecha
Rédaction
 A. Mmagaza
 M.I.M Abdou
 A.O. Yazid
 Andjouza Abouheir
 Nassuf Ben Amad
 Kamal Gamal Abdou
 Nabil Jaffar
 Riwad
 A Bardraoui
Mise en page
 Abdouchakour Aladi Nourou
Responsable commercial
 Mariama Mhoma
Documentation archiviste
 Hadidja Abdou
Photographe / Site Web
 Mohamed Saïd Hassane
Impression
 Graphica Imprimerie
 www.lagazettedescomores.com
 Tel: 773 91 21/ 322 76 45



AVIS DE CONSULTATION

Titre: Avis de consultation pour la fourniture et livraison d'un véhicule pour l'Unité de Coordination Ministérielle du projet Komor Initiative

Contenu :

Agence publique, Expertise France est un acteur clé de la coopération technique internationale. Elle conçoit et met en œuvre des projets qui renforcent durablement les politiques publiques dans les pays en développement et émergents. Gouvernance, sécurité, climat, santé, éducation... Elle intervient sur des domaines clés du développement durable et contribue aux côtés de ses partenaires à la concrétisation de l'Agenda 2030.

L'objet de la consultation porte sur « la fourniture et livraison d'un véhicule pour l'Unité de Coordination Ministérielle du projet Komor Initiative » pour Expertise France.

Les détails de la consultation se trouvent dans le dossier de consultation.

Vous pouvez demander le dossier de consultation complet en écrivant à l'adresse suivante :
log.comores@expertisefrance.fr

Date limite de réception des offres : Le Mercredi 02 Novembre à 17h (heure de Moroni).

INTERVIEW :

Said Ahamada : "Je condamne le recours à la violence"

Ancien député de la 7ème circonscription des Bouches-du-Rhône (Marseille), le franco-comorien Said Ahamada du LREM (La République En Marche) revient sur l'actualité dont des sujets sur la justice, l'inflation et les relations entre l'Union des Comores et son ancienne colonie, la France à travers le cas de Mayotte. Sur ces lignes, il exhorte la classe politique comorienne à privilégier le dialogue et la négociation face à ce contexte de crises multiples et de défiances multiformes, comme seuls gages de parvenir à une cohésion nationale et sociale. Car actuellement, « c'est une question de survie ». Interview.

Question : Citoyen franco-comorien et homme politique français, quel regard portez-vous sur le climat politique comorien actuel ?

Said Ahamada : Je suis très inquiet. Et évidemment, la diaspora est particulièrement choquée par la tournure des événements. Il y a 1000 manières de réagir pour les autorités face à ce qu'elles considèrent comme un non-respect de la loi. Envoyer l'armée est la pire. En tant que démocrate, attaché au respect des libertés publiques je condamne le recours à la violence, d'où qu'elle vienne mais force est de constater que la réaction de l'armée est singulièrement disproportionnée. Ce qu'il s'est passé à Mbeni est le symptôme d'un Etat de droit défaillant. Je pense que l'un des maux les plus profonds dont souffrent les Comores aujourd'hui c'est l'absence de contrepouvoirs. Le fait que les autorités aient par exemple décidé de poursuivre des habitants de Mbeni pour pillage mais qu'aucune enquête n'ait été ouverte sur le comportement des militaires montre bien que le gouvernement et ceux qui lui obéissent estiment ne pas avoir de compte à rendre. Il en est de même pour les oppositions ou la société

civile qui réagit. Tant que les autorités considéreront que les opposants politiques sont des ennemis de l'Etat et non des adversaires politiques, on ne pourra pas parler de véritable Etat de droit aux Comores.

Question : Des membres de l'Opposition accusent le régime en place de «dictature» depuis les dernières élections de 2019 qu'ils qualifient de «hold-up». Avez-vous un jugement face à cela ?

S.A : Ils contestent l'organisation d'une élection qui a été réalisée sur le fondement d'une nouvelle constitution qu'ils dénoncent. Pourtant lors de l'élection en 2019, ils étaient tous candidats ou ont essayé de l'être. J'avais pourtant conseillé à tous les candidats qui étaient venu me voir à l'époque de se rassembler autour d'une seule candidature, s'ils voulaient quand même concourir. Au final ils étaient 12. Cherchez l'erreur. Mais tout ça est derrière nous. Aujourd'hui, dans un contexte de crises multiples et de défiances multiformes, le dialogue et la culture de la négociation, qui font partie de notre culture, demeurent la seule manière de parvenir à une cohésion nationale et sociale. Sans un tel état d'esprit entre les gouvernants et les administrés, l'archipel risque d'être pour longtemps à la traîne, dans un environnement sous régional qui aspire et œuvre pour un meilleur quotidien des populations. Nous sommes un petit pays, nous n'avons pas d'autre choix que de travailler ensemble. C'est une question de survie.

Question : Le pays connaît une inflation « insurmontable » et il semble qu'aucune mesure d'accompagnement n'est prise. Quel message lanceriez-vous au régime en place ?

S.A : Le phénomène inflationniste n'est pas propre aux Comores. Les pénuries à répétition ne datent pas de la guerre en Ukraine. Mais les conséquences sont encore plus

dramatiques chez nous parce que nous dépendons trop de l'extérieur. Pour accompagner les Comoriens à passer ce cap difficile, je pense que les autorités doivent d'abord mettre fin au monopole de l'importation du riz tout en abaissant les tarifs douaniers pour la nourriture non transformée (farine, riz, viande, etc...). Les barrières douanières sont contreproductives en l'absence de production locale. A moyen terme, l'effort doit porter sur une politique agricole ambitieuse et moderne pour réduire notre dépendance alimentaire. La formation de nos jeunes doit être programmée en ce sens et ces métiers valorisés.

Question : 4 ans depuis l'arrestation de l'ancien Président Sambi par une note du ministère de l'intérieur. Que diriez-vous de ce cas plus spécifique et de tous les cas qui n'ont pas de retour de la justice ?

S.A : Nous devons effectivement nous interroger sur la question de la justice en général et du respect des droits de l'homme en particulier. Le cas Sambi en est la parfaite illustration. Je ne connais pas son dossier et je ne sais pas ce qui lui est exactement reproché. Par contre, détenir 4 ans un Comorien sans procès relève de l'arbitraire. Et ça c'est le droit comorien qui le dit. Donc soit il y a des choses à se reprocher et il faut que la justice passe, soit il est libéré.

Question : De passage aux Comores, vous avez été reçu par le Chef de l'Etat. Pouvez-vous nous en dire un peu plus de cette rencontre ?

S.A : La seule et unique raison pour laquelle j'ai demandé à rencontrer le président Azali était la libération de Mahamoud Ali Soilih dit Mamadou. Nous étions dans la période du dialogue lancée par le chef de l'Etat et je lui ai dit qu'il n'était pas concevable de vouloir discuter avec l'opposition si son principal responsable était quasiment en prison à Iconi. D'autant plus que Mamadou a aujourd'hui un certain âge et que je trouvais qu'il n'était pas digne, en tant que musulman et comorien, de ne pas le laisser prier dans son village ou aller voir sa famille. Un mois plus tard l'assignation à résidence avait été levée et aujourd'hui Mamadou est en France.

Question : Vous avez été député à Marseille, cinquième île comorienne, plusieurs jeunes comoriens perdent la vie là-bas, souvent dans des situations de règlement de comptes. Quelle a été votre politique face à cela ?

S.A : Il est vrai que jamais autant de jeunes comoriens n'avaient été concernés par les trafics en tout

genre, même si on doit rappeler que cela reste une minorité. Il faut aussi dire que l'importance des trafics et règlements de compte est là aussi un symptôme, celui d'un abandon des quartiers dans lesquels les Comoriens vivent dans le Nord de Marseille. Ce que j'ai fait pendant 5 ans a été d'amener tous les moyens possibles de l'Etat français pour que ces quartiers ne soient plus des ghettos. Le résultat de mon travail, c'est plus de 2 milliards d'euros pour Marseille, principalement dans les quartiers nord, pour rattraper le retard. Jamais dans l'Histoire de France une ville française n'aura reçu autant de moyens de l'Etat. Mais il reste encore beaucoup de travail à faire, y compris dans nos familles, pour encadrer nos jeunes.

Question : Quel est votre aperçu sur les relations entre la France et les Comores notamment sur le conflit autour de l'île de Mayotte ?

S.A : Je pense qu'aujourd'hui on ne peut intégrer les Mahorais par la force au sein de l'Union des Comores, peu importe ce que les

politiques Français ou Comoriens peuvent décider. Nous devons aujourd'hui, selon moi, aborder cette question non pas sous l'angle politique mais sous l'angle humanitaire. Ce qui m'inquiète et m'attriste au plus haut point c'est le nombre de morts entre Anjouan et Mayotte. Ce doit être la priorité des élus Français et surtout Comoriens. C'est à ça qu'il faut mettre un terme avant tout. Et la meilleure manière de ne plus avoir de morts est d'élever le niveau de vie des Comores et cela passe notamment par un accord de coopération économique entre les 4 îles. Mais notre vrai défi c'est de redonner de l'espoir aux Comoriens, notamment les plus jeunes. Ils doivent pouvoir se dire qu'il est possible d'espérer progresser, gagner sa vie honnêtement, se construire une famille dans son propre pays. Ce même espoir né avec l'indépendance doit renaître de ses cendres, porté par de grands Hommes politiques.

**Propos recueillis par
Kamal Gamal**

Bio (Source : Google)

Né le 7 novembre 1972 à Saint-Denis de La Réunion, il est d'origine comorienne par son père et réunionnaise par sa mère. Il arrive et s'installe à Marseille en 1973, à la cité Félix-Pyat, dans le 3e arrondissement, dans les quartiers Nord de Marseille. Said Ahamada fait partie de la Black Tiger Force (BTF), un groupe de rappers locaux.

Diplômé d'un master en finance, il travaille moins de dix ans dans l'accompagnement à la création d'entreprise. Puis il réoriente sa carrière dans la fonction publique, et commence une carrière à la Caisse des dépôts et consignations (CDC), puis à un poste de direction générale à la ville d'Avignon.

Le futur député commence à s'intéresser à la politique en 1995 après le mystérieux assassinat d'Ibrahim Ali, qu'il connaissait un peu, tué par des colleurs d'affiche du Front national. Dans les années 2005-2006, il crée avec son ami d'enfance, l'ex rappeur du groupe Uptown et avocat Mourad Mahdjoubi, Avenir Marseille égalité, un think tank des quartiers nord de Marseille.

Après avoir adhéré au MoDem en 2007, Said Ahamada devient conseiller d'arrondissement, élu sur la liste de la socialiste Samia Ghali en 2014. Il rejoint en 2016 le mouvement En marche. Lors des élections législatives de

2017, qui voient la victoire du parti présidentiel, il est élu député de Marseille, dans la 7e circonscription des Bouches-du-Rhône (circonscription couvrant le tiers central des quartiers nord de la ville), contre une candidate du Front national le 18 juin 2017.

En janvier 2019, il est nommé porte-parole du groupe La République En Marche à l'Assemblée nationale, fonction qu'il occupe jusqu'aux élections municipales de 2020. Candidat à l'investiture de LREM pour la mairie de Marseille en vue des élections municipales de 2020, Said Ahamada rallie le candidat finalement choisi par son parti, Yvon Berland.

Tout en restant membre de La République en marche, il rejoint le parti Territoires de progrès en 2020, avant d'intégrer son Comité exécutif, à la suite du Congrès de Bordeaux d'octobre 2021. Dans le cadre de l'élection présidentielle pour 2022, Said Ahamada est présenté comme le « pilote » de la campagne d'Emmanuel Macron à Marseille. Aux élections législatives de juin 2022, il est battu au premier tour, en terminant troisième derrière les candidats Sébastien Delogu (NUPES) et Arezki Selloum (Rassemblement national), avec 15,79% des voix dans la 7e circonscription des Bouches-du-Rhône.